

Master Gestion des Actifs (GDA)
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Calendrier prévisionnel 2016/17

Réunion de rentrée : le 2 septembre 2016, 17h-19h, amphi D (bâtiment G).

Début des cours : lundi 5 septembre 2016.

Semaine de congés sur le premier semestre : du 27 octobre au 2 novembre 2016 et du 19 décembre au 1^{er} Janvier

Stage (obligatoire pour les étudiants ne faisant pas de mémoire majeur de recherche) : durée recommandée de 3 à 6 mois (minimum règlementaire de 6 semaines et maximum légal de 6 mois). Fin de stage incontournable : fin septembre 2017.

Examens (session 1) : à la fin de chaque cours, fixés par l'enseignant. Les étudiants doivent assister aux cours et se tenir informés des dates. Concentration plus forte des examens en décembre (début janvier). Attention : calendrier particulier pour les cours d'économétrie partagés avec le M2 EIPMC. Par ailleurs, les cours de fondamentaux en finance en septembre ont leur examen organisé à la fin des cours (fin septembre).

Examens de rattrapage (session 2) : avril-mai 2017, à l'exception des examens de rattrapage des cours d'économétrie partagés avec le M2 EIPMC qui ont lieu plus tôt. Les étudiants qui ont moins de 10/20 à ces matières d'économétrie en session 1 sont donc invités à s'informer sur les dates et participer à ces examens de rattrapage d'économétrie (sinon ils renoncent au bénéfice de passer un rattrapage).

Remise des mémoires et des rapports de stage :

Il convient de suivre deux séminaires de recherche en cours d'année. Suite à ces séminaire vous devrez rendre soit :

- 1 rapport de stage et 1 mémoire mineur.
- 1 mémoire majeur et 1 mémoire mineur (recommandé pour ceux désirant s'inscrire en thèse).

Dépôt du mineur (mémoire de recherche) : en 1 exemplaire remis directement à l'enseignant (selon des modalités décidées en accord avec l'enseignant concerné : en mains propres ou dans son casier ou au secrétariat ou par courriel au format pdf, 1ère session : au plus tard le **lundi 15 mai**, 2ème session : au plus tard le **lundi 4 septembre**).

Dépôt du majeur (mémoire de recherche) : en 3 exemplaires au Secrétariat pédagogique (bureau 313 C). 1ère session : au plus tard le **lundi 15 mai**, 2ème session : le **lundi 11 septembre**.

Dépôt du rapport de stage: en 3 exemplaires au Secrétariat pédagogique (bureau 313 C). 1ère session : au plus tard le **lundi 11 septembre**, 2ème session : le **lundi 25 septembre**.

Jury d'admission : Fin septembre 2017.

Emploi du temps : à consulter très régulièrement sur

<https://planning.u-paris10.fr/direct/>

Identifiant : SEGMIW , laisser le mot de passe en blanc

Projet : PX 2016 - 2017

Dérouler sur la gauche : la liste Etudiants, puis SEGMI, puis Master 2, puis M2 ECONOMIE, cliquer ensuite M2 GDA

En bas, faire défiler les semaines et cliquer sur la semaine recherchée

Règlement de la formation Gestion des Actifs (Master 2) :

Assiduité – défaillances : Tout étudiant inscrit dans la spécialité Gestion des Actifs s'engage à assister assidûment aux cours - la présence est obligatoire - et à se présenter à tous les examens de session 1 (et si le cas se présente, de session 2), sauf cas de force majeure. Aucune convention de stage ne sera agréée pour des étudiants qui ne respectent pas cet engagement, ni pour des stages se déroulant pendant les cours ou examens.

Evaluation : Chaque cours (EC) fait l'objet d'une évaluation sous la forme d'une note sur 20 donnée par le/les intervenants du cours. L'évaluation peut prendre la forme d'un contrôle continu ou d'un contrôle final. Le choix de la forme d'évaluation revient au(x) intervenant(s)..

Pondération : La note obtenue pour chaque note de cours est pondérée par le nombre d'ECTS attribué au cours divisé par 60 (total des ECTS de l'année). La note obtenue au module Mémoire majeur/Stage est pondérée de la même façon par 15 ECTS divisés par 60.

Admissibilité : L'étudiant est déclaré admissible lorsqu'il obtient une moyenne d'admissibilité d'au moins 10/20, calculée à partir des notes pondérées (ECTS) obtenues aux différents EC, sans intégrer les notes des modules Mémoires/Stages. Il n'y a pas de note d'EC éliminatoire : l'admissibilité peut être obtenue par compensation entre l'ensemble des notes obtenues aux EC.

Les modules Mémoires/stages (3 et 15 ECTS) : Le module Mémoire majeur/stage (15 ECTS) comprend l'obligation de déposer et soutenir dans les délais un mémoire de recherche ou un rapport de stage et la participation active au séminaire de recherche choisi pour le majeur. Le module Mémoire mineur/stage (3 ECTS) comprend l'obligation de déposer dans les délais un mémoire mineur (non soutenu) et de participer activement au séminaire de recherche choisi pour le mineur. Le mémoire mineur peut être remplacé par un stage et un rapport de stage (non soutenu) pour les étudiants qui ont choisi un mémoire de recherche en majeur. Quelle que soit l'option choisie les étudiants doivent suivre deux séminaires de recherche et préciser aux responsables de chacun de ces séminaires la nature du mémoire/stage qu'ils leur demandent d'encadrer. Le stage est obligatoire pour les étudiants qui ne réalisent pas de mémoire de recherche, pour les autres il est optionnel dans le cadre du module mémoire mineur/stage. Il fait l'objet d'une convention de stage entre l'entreprise, l'étudiant et avec l'Université.

Admission et calcul de la moyenne générale : Pour être admis et obtenir ainsi le grade de Master dans le parcours Gestion des Actifs, l'étudiant doit être d'une part admissible et, d'autre part, avoir obtenu une note d'au moins 10/20 aux modules Mémoires/Stages. La moyenne générale est alors calculée comme la moyenne entre la moyenne d'admissibilité, pondérée par le ratio 40,5/60, et les notes obtenues aux modules Mémoire mineur/Stage et Mémoire majeur/Stage, pondérées respectivement par les ratios 4,5/60 et 15/60.

Mentions : Le grade de Master est décerné avec mention passable à l'étudiant qui obtient une moyenne générale d'au moins 10/20 mais inférieure à 12/20, avec mention assez bien à l'étudiant qui obtient une moyenne générale d'au moins 12/20 mais inférieure à 14/20, avec mention bien à l'étudiant qui obtient une moyenne générale d'au moins 14/20 mais inférieure à 16/20, avec mention très bien à l'étudiant qui obtient une moyenne générale d'au moins 16/20.

LIBELLÉ LMD3	CRÉDITS	Vol.h. CM	Vol.h. TD
Fondamentaux de la finance (2 cours sur 3)	3	30	
Mathématiques financières	1,5	15	
Droit des marchés financiers	1,5	15	
Principes de choix de portefeuille	1,5	15	
Risques (3 cours)	12	105	
Evaluation des risques	4,5	42	
Régulation macro-prudentielle	3	21	
Gestion et transfert des risques	4,5	42	
Marchés et régulation (2 cours)	6	42	
Contrôle, déontologie et gouvernance	3	21	
Régulation micro-prudentielle	3	21	
Marchés et régulation (2 cours parmi 4)	6	42	
Econométrie des données de panel	3	21	
Séries temporelles	3	21	
Séries temporelles avancées	3	21	
Econométrie des séries temporelles non linéaires	3	21	
Méthodes (3 cours)	6	52	24
Anglais financier	1,5	20	
Conduite de projet et architecture du système d'information	1,5	20	
Informatique - Programmation	3	12	24
Gestion de portefeuille et Analyse Financière (2 cours)	9	62	
Gestion de portefeuilles avancée	6	42	
Pratique de l'Analyse Financière	3	20	
Mémoire mineur (1 séminaire recherche)	3	20	
Mémoire mineur dans 1 des 4 séminaires proposés	3	20	
Rapport de stage ou Mémoire majeur de recherche (1 séminaire recherche)	15	20	

M2 Gestion des Actifs :

Encadrement des mémoires et des rapports de stage

Séminaires de recherche de 20h, deux à choisir obligatoirement parmi la liste ci-dessous :

- *Instabilités financières et crises*, Virginie COUDERT
- *Anticipations, incertitude et dynamique des marchés financiers*, Remzi UCTUM
- *Central Bank Watching*, Christophe BOUCHER
- *Estimation et évaluation des mesures de risque de marché*, Elena DUMITRESCU

Les dates de début des séminaires varient selon les intervenants. Il faut consulter les informations sur l'emploi du temps et éventuellement se renseigner directement auprès des intervenants. Mais la plupart des séminaires commencent en janvier (au plus tôt en décembre). Attention, le nombre maximum de places disponibles est de l'ordre de 15-20 dans chaque séminaire : votre assiduité dès la première séance du séminaire et par la suite est fondamentale pour vous réserver une place. Vous devez avoir l'accord de deux responsables de séminaires pour vous encadrer et vous inscrire définitivement dans leurs séminaires avant fin janvier.

Les étudiants souhaitant réaliser une thèse et postuler à un financement (contrat doctoral) doivent impérativement soutenir à la première session. Une large partie des financements étant attribués dès le début du mois de juin, le mémoire majeur des postulants doit être soutenu en mai pour que le directeur de recherche puisse éventuellement présenter le candidat à une allocation de recherche. Par ailleurs, si certains étudiants en parcours professionnel souhaitent finalement faire une thèse et postuler à un financement, il est possible d'effectuer le basculement en parcours recherche si la demande en est faite suffisamment tôt. Dès lors les mêmes contraintes de calendrier pour l'avancée du mémoire majeur s'imposent à eux.

Secrétariat : Mustafa Naham, amadou.n@u-paris10.fr

Tél. : 01.40.97.78.14, 01.40.97.78.49.

Bureau G 313 C (bât. G, 3ème étage)

Adresse postale : Secrétariat M2 économie,

Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, UFR SEGMI,

bât. G, bureau 313 C

200, avenue de la République, 92001 Nanterre cedex

TRES IMPORTANT

Pour les mémoires

Mise en garde contre le plagiat

Les mémoires doivent être rédigés en français. Ils doivent faire l'objet de travaux personnels. En particulier, la remise d'un mémoire « pompé » (= copié), en totalité ou en partie, est strictement interdite ; elle fait l'objet de la vigilance de toute l'équipe de vos enseignants et elle conduit à une sanction extrêmement sévère, proportionnée à son importance et pouvant aller jusqu'au refus de noter (et de faire soutenir le mémoire, le cas échéant) en passant par l'attribution d'une note nulle (0/20). Ces dernières sanctions ont effectivement été appliquées dans les dernières années, conduisant au refus de délivrer le diplôme de Master.

Nous vous informons que, en dépit de ce que certains croient, nous repérons très facilement les textes qui NE peuvent PAS avoir été rédigés par des étudiants de M2 dénués de responsabilités économiques ou politiques. Nous vous précisons que nous préférons que les étudiants non-francophones nous remettent des mémoires contenant de fautes MAIS correspondant à un vrai travail personnel, plutôt que des mémoires « pompés ». Pour éviter ce type de situation, il est recommandé de ne pas repousser la rédaction du mémoire au dernier moment afin d'éviter une charge de travail insurmontable, ainsi que la panique qui en découle et qui conduit parfois à de bien mauvais choix !

Il est évident qu'une partie significative de tout mémoire de recherche comporte la reprise de nombreux travaux effectués par des auteurs antérieurs ; les références à ces derniers doivent être explicites (en plaçant le nom des auteurs dans le texte et dans la bibliographie) ainsi que les citations (c'est-à-dire la reprise de morceaux de texte, qui doit être matérialisée par des guillemets). Il est évident qu'un travail universitaire se fonde sur la connaissance des textes et des travaux passés ; en ce sens, il n'y a pas de travail totalement original, surtout chez des jeunes gens, même brillants, et un texte sans référence à des auteurs est peu vraisemblable, voire inadmissible comme mémoire de master.

Cette mise en garde étant faite et communiquée à tous, nous n'accepterons évidemment aucune excuse du type : « je n'avais pas conscience que cette pratique était frauduleuse, je demande votre bienveillance et compréhension etc. ». Notre sévérité à l'égard de ce type de pratique est en effet un gage de préservation de la qualité de votre diplôme.

05 septembre 2016					
	Lundi 05/09/2016	Mardi 06/09/2016	Mercredi 07/09/2016	Jeudi 08/09/2016	Vendredi 09/09/2016
08h00					
08h30					
09h00	Principes de choix de portefeuille 3EMB9346 CM 09h00 - 12h30 G AMPHI D BOUCHER Christophe M2 BMM/GDA GDA OMERR	Evaluation des entreprises 3EBQ9016 CM 09h30 - 13h00 G 110 (80-V-TB) M2 BMM Apprentis GDA/OMERR - BLE Marine WITTMANN Sophie		Econométrie des données de panel 3EEC9197 CM 09h30 - 12h30 G 304 (25-TB-V) BOUVATIER Vincent M2 BMM/GDA	Estimation et évaluation des mesures de risque de marché 3EGA9018 CM 09h00 - 12h00 G 304 (25-TB-V) DUMITRESCU Elena Ivona M2 GDA
09h30					
10h00					
10h30					
11h00					
11h30					
12h00					
12h30					
13h00					
13h30	Droit des marchés financiers 3EMB9344 CM 15h00 - 18h30 SEGMI F 215 M2 BMM/GDA Apprentis GDA/OMERR	Mathématiques financières 3EMB9345 CM 13h30 - 17h00 G 110 (80-V-TB) BENNANI Hamza M2 BMM/GDA GDA/OMERR		Séries temporelles 3EECY198 CM 13h00 - 15h30 G 110 (80-V-TB) M2 BMM/GDA KOTCHONI Rachidi	Econométrie des séries temporelles non linéaires 3EECY199 CM 15h30 - 18h00 G 110 (80-V-TB) DE TRUCHIS DE VARENNES Gilles M2 BMM/GDA
13h30					
14h00					
14h30					
15h00					
15h30					
16h00					
16h30					
17h00					
17h30					
18h00					
18h30					
19h00					
19h30					
20h00					
20h30					
21h00					
21h30					
22h00					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

	Lundi 12/09/2016	Mardi 13/09/2016	Mercredi 14/09/2016	Jeudi 15/09/2016	Vendredi 16/09/2016	
08h00						
08h30						
09h00						
09h30	Principes de choix de portefeuille 3EMB9346 CM 09h00 - 12h30 G AMPHI D BOUCHER Christophe M2 BMM/GDA GDA/OMERR	Evaluation des entreprises 3EBQ9016 CM 09h30 - 13h00 G 110 (80-V-TB) M2 BMM Apprentis GDA/OMERR - BLE Marine WITTMANN Sophie				
10h00						
10h30						
11h00						
11h30						
12h00						
12h30						
13h00						
13h30					Séries temporelles 3EECY198 CM 13h00 - 15h30 G 110 (80-V-TB) M2 BMM/GDA KOTCHONI Rachidi	
14h00						
14h30		Mathématiques financières 3EMB9345 CM 13h30 - 17h00 G 110 (80-V-TB) BENNANI Hamza M2 BMM/GDA GDA/OMERR				
15h00						
15h30	Droit des marchés financiers 3EMB9344 CM 15h00 - 18h30 SEGMI F 215 M2 BMM/GDA Apprentis GDA/OMERR					
16h00						
16h30						
17h00						
17h30			Séries temporelles avancées 3EECY196 CM 17h00 - 20h00 G 110 (80-V-TB) FERRARA Laurent M2 EIPMC/BMM/GDA			
18h00						
18h30						Gestion et transferts des risques 3EMB9350 CM 18h00 - 20h00 G AMPHI D GILLES Sebastien M2 BMM/GDA
19h00						
19h30						
20h00						
20h30						
21h00						
21h30						
22h00						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	